



## ACTUALITÉS

### Prolongation des agréments départementaux à solliciter

Au regard de l'évolution récente des textes, nous vous invitons à contacter votre Préfecture afin de solliciter un prolongement de votre agrément (cf. article plus bas), AVANT qu'il n'arrive à terme. Actuellement toute rupture d'agrément ne permet pas de nouvelle habilitation.



### Sauveteur Secouriste du Travail

Ce sont à ce jour, 5 Organismes de Formation Qualiopés (3 régions et 2 départements) qui ont déposé leur dossier d'habilitation auprès de l'UFOLEP nationale.

Les membres de l'Equipe Pédagogique Nationale se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la mise en place de cette nouvelle formation.

## Qualiopi

L'OF national va prochainement devoir représenter sa certification. C'est pour cela qu'une journée de travail a été consacrée à la révision de nos process et à la vérification de leur application sur nos différentes formations : Formateur PSC, Formateur de Formateurs et Concepteurs.

Merci à Stewen pour son expertise et son accompagnement.



## Bilan d'activité 2023 : BRAVO AU RESEAU !!!!

GQS		PSC1		FC PSC1	
Sessions	Attestations	Sessions	Diplômes	Sessions	Diplômes
342	3 568	2 646	20 501	46	327

PICF-PAE FPSC		FC FPSC		PAE FF		FC FF		CEAF	
Sessions	Diplômes	Sessions	Attesta.	Sessions	Diplômes	Sessions	Attesta	Sessions	Diplômes
4	45	21	208	1	7	1	16	1	5

Ce sont près de 25000 citoyens que vous avez formé (PSC1 et GQS) en 2023 !

Près de 30 sessions de formations ont été consacrées à notre filière de formateurs.

## **FOCUS REGLEMENTAIRE**



### Evolution de la réglementation

La DGSCGC travaille depuis un an à la refonte des textes du secourisme, visant à simplifier et clarifier son fonctionnement (en réduisant le nombre des textes des 2/3).

Le décret du 20/03/2024 relatif aux formations aux premiers secours, a ainsi créé 4 filières (citoyenne, opérationnelle, aquatique et pédagogique) et redéfini les conditions d'obtention des habilitations. Prochainement, 6 arrêtés définiront les modalités d'application du décret. 4 d'entre eux nous concerneront : Arrêté Habilitation - Arrêté filière citoyenne - Arrêté filière pédagogique - Arrêté Formation continue.

## **Habilitation des comités départementaux par l'UFOLEP nationale**

« L'arrêté habilitation » définira les conditions par lesquelles l'entité nationale sera en charge d'habiliter ses structures déconcentrées et d'en assurer le contrôle. Cette nouvelle disposition s'appliquera pleinement à l'UFOLEP nationale au moment du renouvellement de notre habilitation nationale.

Dans cet intervalle de temps, l'alinéa 2 de l'article 3 du décret n°2024-242 du 20/03/2024, permet aux Préfectures de prolonger l'agrément des comités départementaux. Nous vous invitons à prendre contact avec votre Service Interministériel Départemental de Protection Civile (SIDPC) en Préfecture.

## **Fiches individuelles de suivi PSC1**

Nous vous rappelons que lors des formations PSC1, le formateur doit compléter ET faire signer par chaque stagiaire sa « fiche individuelle de suivi ». En effet, cette fiche permet d'attester que le stagiaire a satisfait aux conditions de délivrance du PSC1 à savoir : présence sur toute la formation, à réalisé ou fait réaliser correctement tous les gestes, à participé au moins une fois en situation de sauveteur à une activité d'application. De plus, au travers de ce document, le stagiaire atteste avoir vu l'intégralité du programme.

## **Fonctionnement et bonnes pratiques**

La gestion administrative de vos formations PSC1 et FC-PSC1 se réalise OBLIGATOIREMENT via la plateforme "Uformation".

Important rappel de quelques règles :

- déclaration des formations au moins 10 jours minimum avant le début de la formation
- saisie des éléments du PV et validation des résultats, 7 jours maximum après le dernier jour de la formation
- impression des diplômes au maximum un mois après le dernier jour de la formation
- commande régulière des mémentos, qui sont à remettre à chaque participant, et des diplômes auprès de l'UFOLEP nationale.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en plus de la facturation sur la base des commandes effectuées, une facturation de régularisation s'appuyant sur le nombre de diplômes attribués pourra vous être envoyée.



**CALENDRIER A VENIR**

### Formations INITIALES de FORMATEUR FPSC

- Fougères-sur-Bièvre (41) : du 18 au 25 juillet 2024
- Urrugne (64) : du 21 au 28 novembre 2024

### Formations CONTINUES de FORMATEUR FPSC

Plusieurs dates et lieux sont programmés pour l'année 2024 (inscription en ligne) :

- 19 juin 2024 à Auch (32) - Fin des inscriptions le 10/05/2024
- 12 juillet 2024 à Annecy (74) - Fin des inscription le 07/06/2024
- 09 septembre 2024 à Mondonville (31) - Fin des inscriptions le 26/07/2024
- 1er octobre 2024 à Paris (75) (CISP Ravel) - Fin des inscriptions le 30/08/2024
- 1er octobre 2024 à Rennes (35) - Fin des inscriptions le 30/08/2024
- 02 octobre 2024 à Migennes (89) - Fin des inscriptions le 30/08/2024
- 09 octobre 2024 à Fougères-sur-Bièvre (41) - Fin des inscriptions le 06/09/2024
- 11 octobre 2024 à Valence (26) - Fin des inscriptions le 06/09/2024
- 18 octobre 2024 au Pradet (83) - Fin des inscriptions le 13/09/2024
- 19 octobre 2024 aux Abymes (971) - Fin des inscriptions le 13/09/2024
- 9 novembre 2024 Fort-de-France (972) - Fin des inscriptions le 04/10/2024
- 9 novembre 2024 Saint-Gilles (974) - Fin des inscriptions le 04/10/2024
- 26 novembre 2024 au Niort (79) - Fin des inscriptions le 18/10/2024
- date à venir pour Dembéné (976)

### Formations INITIALES de FORMATEUR DE FORMATEURS

- Urrugne (64) : du 21 au 28 novembre 2024

### Formations CONTINUES de FORMATEUR DE FORMATEURS

- Paris (75) : 29 mai 2024
- Paris (75) : 30 septembre 2024

Retrouvez toutes les dates des formations nationales sur le site

<https://thema.ufolep.org/secourisme> onglet REGLEMENTATION (=> Calendrier des formations).

## Retours sur les formations nationales réalisées



### **Formation de Formateurs PSC à Urrugne en mars 2024**

Ce sont 12 nouveaux Formateurs PSC1 qui ont pu intégrer notre Communauté de Formateurs. Félicitations à eux.

### **Formation de Formateurs de Formateurs à Urrugne en mars 2024**

Ce sont 4 nouveaux Formateurs de formateurs qui, à l'issue de cette formation, viennent renforcer l'Equipe Pédagogique Nationale. Félicitations à eux.

Nous comptons sur vous pour accueillir ces nouveaux FPSC et FF de la meilleure manière qui soit.

### **Formation continue des représentants de l'EPN au Ministère**

Le 28 mai dernier, Charly GONZALEZ et Bertrand CROCHU ont participé à la journée de formation continue des représentants des équipes pédagogiques nationales organisée par la Direction Générale de la Sécurité Civile et la Gestion des Crises.



- ACCUEIL
- SENSIBILISATIONS (- DE 10 ANS) >
- SENSIBILISATIONS (+ DE 10 ANS) >
- PSC 1 >
- SST >
- INITIATEUR GQS >
- FORMATEURS PSC >
- FORMATEUR SST >
- FORMATEUR DE FORMATEURS PSC >
- FORMATION DE CONCEPTEUR >
- FONCTIONNEMENT >
- ESPACE PRIVÉ >

...per les formations SST, vous trouverez à votre disposition :

...31 Ko)

...60 Ko)

...1 Mo)

Présentation

Documents

Documents

UFOLEP  
3 rue Juliette Récamier  
75341 Paris cedex 07  
tél : **01 43 58 97 71**  
Fax : **01 43 58 97 74**

INFORMATIONS  
Plan du site  
FAQ  
Mentions légales  
Administration

LES SITES DE L'UFOLEP  
Guide Asso  
Communication Asso  
Inscriptions évènements

Fédération sportive de la ligue de l'enseignement  
un sport pour tous, un sport pour tous

© 2020 UFOLEP . All rights reserved | Design by W3layouts.

[Les cahiers des charges sont disponibles sur Thema / Fonctionnement / Cahiers des charges](#)

**Contact** : Elsa SYRITIS

01.43.58.97.62 - [esyritis.laligue@ufolep.org](mailto:esyritis.laligue@ufolep.org)

Cet email a été envoyé à @, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.

3 Rue Juliette Récamier 75341 Paris FR